

CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE PACA CORSE

SECTION DES ASSURANCES SOCIALES

AUDIENCE DU 16.05.2019

PRESIDENT : EMILIE FELMY

DECISIONS RENDUES LE 05.07.2019

PLAIGNANT(S)	MEDECIN MIS EN CAUSE	GRIEFS	DISPOSITIF
CPAM DES BdR ET CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	MÉDECIN GÉNÉRALISTE	- Facturation d'actes pendant une période d'interdiction du droit de donner des soins - Établissement de prescriptions médicales pendant une période d'interdiction du droit de donner des soins	QUATRE MOIS FERME PUBLICATION PENDANT UN MOIS DANS LES LOCAUX DE LA CPAM DES BdR